



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 avril 2025

Le vingt-trois avril deux-mille vingt-cinq, à 14h30, le Conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de M. le président envoyée en date du 7 avril 2025.

MEMBRES DE DROIT PRESENTS

Représentants de l'Etat

- M. Mohamed ABALHASSANE, Secrétaire Général, sous-préfet de l'arrondissement de Bourges, représentant Mme Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire
- Mme Sophie MAISONNETTE, Adjointe à la Directrice de la DCLCI, Cheffe de service de la coordination interministérielle et de l'appui territorial, représentant M. Maurice BARATE, Préfet du Cher
- M. Stéphane MARTINET, Directeur adjoint de la DRAC Centre-Val de Loire, représentant Mme Christine DIACON, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire et M. Christopher MILES, Directeur Général de la création artistique, Ministère de la Culture

Représentant du Département du Cher

- M. Jacques FLEURY, Président du Conseil Départemental du Cher

Représentants de la Ville de Bourges

- M. Yannick BEDIN, Maire-Adjoint chargé de la culture, représentant M. Yann GALUT, Maire de Bourges
- M. Alexis LUBERNE, Conseiller Municipal
- Mme Sylviane MORASIN, Conseillère Municipale

Personnalités qualifiées

- M. Georges BUISSON, président
- Mme Colette PUYNEGE, vice-présidente
- Mme Delphine BORDAT, représentant Mme Anne MATHERON, personnalité qualifiée
- Mme Christine CHEZE-DHO
- M. Dominique DELAJOT
- M. Fabrice HOEFFELIN
- Mme Sophie CHESTIER, vice-présidente Culture et Patrimoine, Conseil Départemental du Cher, représentant Mme Elisabeth SANSON, personnalité qualifiée

Représentantes du Personnel de l'EPCC

- Mme Sylvie TRUELLE
- Mme Catherine BOUZITAT

INVITE(ES) PRESENT(E)S

- Mme Laodice RIGO, chargée de mission théâtre, arts de la rue, cirque, marionnettes et soutien aux lieux de diffusion, Conseil Régional Centre-Val de Loire
- M. Marc PATARD, Directeur de la culture, Conseil Départemental du Cher
- M. Christophe BERNARD, Directeur Général Adjoint développement éducatif, culturel, sportif, ville de Bourges
- M. Olivier ATLAN, Directeur, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Anne-Sophie MONTAGNÉ, Directrice Adjointe, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Anne FAUQUEMBERGUE, Directrice des Relations Extérieures, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Nathalie PLAVERET, assistante de direction-chargée de mécénat, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Maëlle MONCELON, alternante en comptabilité, Maison de la Culture de Bourges

MEMBRES DE DROIT EXCUSES

Représentants de l'Etat

- Mme Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire (Pouvoir à M. Mohamed ABALHASSAME)
- M. Maurice BARATE, Préfet du Cher (Pouvoir à Mme Sophie MAISONNETTE)
- M. Christopher MILES, Directeur Général de la création artistique, Ministère de la Culture (Pouvoir à M. Stéphane MARTINET)
- Mme Christine DIACON, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire (Pouvoir à M. Stéphane MARTINET)

Représentant de la Région

- M. François BONNEAU, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire

Représentant de la Ville de Bourges

- M. Yann GALUT, Maire de Bourges (Pouvoir à M. Yannick BEDIN)

Personnalités qualifiées

- Mme Anne MATHERON (Pouvoir à Mme Delphine BORDAT)
- Mme Elisabeth SANSON (Pouvoir à Mme Sophie CHESTIER)

INVITEES EXCUSEES

- Mme Anna-Laude BOULON, Conseillère théâtre, DRAC Centre-Val de Loire
- Mme Marina MOUSSELINE, Directrice du développement éducatif et culturel de la Ville de Bourges
- Mme Magali MARAFFON, agent comptable Maison de la Culture de Bourges

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Nathalie PLAVERET est désignée comme secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Délibération n° 4/2025

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;

Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la nomination d'un président de séance lors du vote du compte administratif.

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

La consommation des crédits est conforme aux prévisions : le résultat d'exploitation 2024 se traduit par un **déficit de 14 142.74 €.**

Le compte administratif détaillé de la Maison de la Culture est annexé à la présente délibération. Le montant des dépenses et des recettes, dont le détail figure dans le document joint en annexe à la présente délibération, est présenté par chapitre ci-après :

	Crédits ouverts au titre du budget (BP+BS+DM1)	Crédits employés	Crédits non employés
SECTION EXPLOITATION			
DEPENSES			
Chapitre 011 – Charges à caractère général	2 731 560,88 €	2 623 149,79 €	108 411,09 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	2 000 801,76 €	1 862 587,05 €	138 214,71 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	773,55 €	226,45 €
Chapitre 66 – Charges financières	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	1 000,00 €	5 167,44 €	-4 167,44 €
Chapitre 68 - Provisions semi-budgétaires		210 594,00 €	-210 594,00 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
Chapitre 023 - Virement à la section investissement			
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000,00 €	84 478,46 €	5 521,54 €
RECETTES			
Chapitre 70 – Vente de produits fabriqués, prestations...	969 796,62 €	995 252,79 €	-25 456,17 €
Chapitre 74 – Subventions	3 621 265,28 €	3 577 971,56 €	43 293,72 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	1 000,00 €	3,89 €	996,11 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	90 000,00 €	100 133,45 €	-10 133,45 €
Chapitre 78 - Reprise sur provisions	86 500,00 €	88 428,00 €	-1 928,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €	10 817,86 €	0,00 €
R002 RESULTAT REPORTE	85 982,88 €		
Total des dépenses	4 865 362,64 €	4 786 750,29 €	78 612,35 €
Total des recettes	4 865 362,64 €	4 772 607,55 €	6 772,21 €
Résultat d'exploitation		- 14 142,74 €	
SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	- €		0,00 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	19 182,14 €	272,57 €	18 909,57 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	104 665,46 €	28 822,72 €	75 842,74 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €	10 817,86 €	0,00 €
RECETTES			
Chapitre 13 – Subvention d'investissement			0,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières			0,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000,00 €	84 478,46 €	5 521,54 €
R001 RESULTAT REPORTE	44 665,46 €		
Total des dépenses	134 665,46 €	39 913,15 €	94 752,31 €
Total des recettes	134 665,46 €	84 478,46 €	5 521,54 €
Solde d'exécution		44 565,31 €	
Total des dépenses Sections Exploitation et Investissement	5 000 028,10 €	4 826 663,44 €	173 364,66 €
Total des recettes Sections Exploitation et Investissement	5 000 028,10 €	4 857 086,01 €	12 293,75 €

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

	Résultat de l'exercice 2024
Fonctionnement	- 14 142.74 €
Investissement	44 565.31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De reporter le résultat de fonctionnement de – 14 142.74 € de l'exercice 2024 sur le compte « R 002 – Résultat de fonctionnement reporté » du budget 2025 ;
- De reporter le résultat d'investissement de 44 565.31 € de l'exercice 2024 sur le compte « R 001 – Solde de la section d'investissement reporté » du budget 2025 ;
- D'approuver le compte administratif et le compte de gestion 2024 de la Maison de la Culture de Bourges.

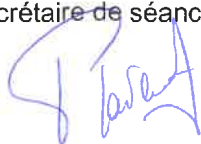
Votants : 19

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle
« Maison de la Culture de Bourges »


Olivier ATLAN

Nathalie PLAVERET
Secrétaire de séance



REPUBLIQUE FRANCAISE

522 881 630 000 27

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

Compte Administratif

BUDGET : EPCC Maison de la Culture de Bourges

ANNEE

2024

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales Modalités de vote du compte administratif		
	II Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et des restes à réaliser A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties A10 - Etat des travaux en régie		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.6 - Etat des autres engagements donnés B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'Informations		
	C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- ~~avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~- budgétaires (délibération n° du).~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	4 786 750,29	4 772 607,55	-14 142,74
	Section d'investissement (y compris les comptes 1004 et 1068)	39 913,15	84 478,46	44 565,31

+

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	0,00	85 982,88
	Report en section d'investissement (001)	0,00	59 665,46

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	4 826 663,44	5 002 734,35	176 070,91

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	180,88	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	180,88	0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	4 786 931,17	4 858 590,43
	Section d'investissement	39 913,15	144 143,92
	TOTAL CUMULE	4 826 844,32	5 002 734,35

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2
DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 629 560,88	2 440 096,03	183 053,76		6 411,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 877 801,76	1 655 328,46	207 258,59	180,88	15 033,83
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	773,55			226,45
Total des dépenses de gestion courante		4 508 362,64	4 096 198,04	390 312,35	180,88	21 671,37
66	Charges financières	1 000,00				1 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 168,00	5 167,44			0,56
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	260 000,00	210 594,00			49 406,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)					
022	Dépenses imprévues	832,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 775 362,64	4 311 959,48	390 312,35	180,88	72 077,93
023	Virement à la section d'investissement (4)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	90 000,00	84 478,46			5 521,54
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp (uniquement en M44).(4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		90 000,00	84 478,46			5 521,54
TOTAL		4 865 362,64	4 396 437,94	390 312,35	180,88	77 599,47
Pour Information						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	969 796,62	995 229,87	22,92		-25 456,17
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation	3 621 265,28	3 577 971,56			43 293,72
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	3,89			996,11
Total des recettes de gestion courante		4 592 061,90	4 573 205,32	22,92		18 833,66
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	90 000,00	100 133,45			-10 133,45
78	Reprises sur provisions et dépréciations(2)	86 500,00	88 428,00			-1 928,00
79	Transfert de charges					
Total des recettes réelles d'exploitation		4 768 561,90	4 761 766,77	22,92		6 772,21
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	10 817,86	10 817,86			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp (uniquement en M44).(4)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 817,86	10 817,86			
TOTAL		4 779 379,76	4 772 584,63	22,92		6 772,21
Pour Information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		85 982,88				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	19 182,14	272,57		18 909,57
21	Immobilisations corporelles	104 665,46	28 822,72		75 842,74
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des dépenses d'équipement		123 847,60	29 095,29		94 752,31
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)				
26	Participat* et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières					
45...	Total des opé. Pour compte de tiers (4)				
Total des dépenses réelles d'investissement		123 847,60	29 095,29		94 752,31
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	10 817,86	10 817,86		
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 817,86	10 817,86		
TOTAL		134 665,46	39 913,15		94 752,31

Pour information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			
--	------	--	--	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement					
10	Dot.,fonds divers et réserves				
106	Réserves (5)				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)				
26	Participat* et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (4)				
Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (2)				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)		84 478,46		
041	Opérations patrimoniales (2)				
Total des recettes d'ordre d'investissement			84 478,46		
TOTAL			84 478,46		

Pour information

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	59 665,46			
--	-----------	--	--	--

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 623 149,79		2 623 149,79
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 862 767,93		1 862 767,93
014	Atténuation de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	773,55		773,55
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	5 167,44		5 167,44
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	210 594,00	84 478,46	295 072,46
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
	Dépenses d'exploitation - Total	4 702 452,71	84 478,46	4 786 931,17

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 786 931,17
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		10 817,86	10 817,86
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	272,57		272,57
21	Immobilisations corporelles (6)	28 822,72		28 822,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	29 095,29	10 817,86	39 913,15

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 913,15
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	995 252,79		995 252,79
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation	3 577 971,56		3 577 971,56
75	Autres produits de gestion courante	3,89		3,89
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	100 133,45	10 817,86	110 951,31
78	Reprises sur amortissements et provisions	88 428,00		88 428,00
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	4 761 789,69	10 817,86	4 772 607,55

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE N-1	85 982,88
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 858 590,43
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		84 478,46	84 478,46
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total		84 478,46	84 478,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	59 665,46
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	144 143,92
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits engagés (ou restant à engager)			Crédits annulés
art (2)			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (21.3)	2 629 610,83	2 440 096,00	183 053,76		6 419,09
0104	ACHATS D'ETUDES ET PREST.SERVICES	1 060 866,07	901 473,50	78 130,84		-6 754,15
0101	FLUIDES	288 004,73	195 162,90	21 203,90		71 647,93
0105	FOURNITURES ENTRE & PET. EQP	28 696,18	14 181,00			12 416,18
0104	FOURNITURES ADM	5 000,00	6 797,55			-1 797,55
0105	CARBURANT	10 193,07	4 826,21			5 366,86
0105	AUTRES FOURNITURES	189 383,27	127 413,29	1 331,86		40 618,93
0111	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	34 000,00	2 800,00	14 000,00		17 200,00
0112	REDEVANCES DE CREDIT-BAIL	15 000,00	13 734,43			-4 734,43
0112	LOCATIONS IMMOBILIERES	10 662,39	8 512,65			2 449,44
0115	LOCATIONS MOBILIERES	35 146,33	84 828,00	3 078,85		-35 758,92
0114	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	1 000,00				1 000,00
0112	TRAV ENTRET. IMMOBILIER		31 895,13	4 874,84		-36 669,97
0115	TRAV ENTRET. MOBILIER					
0115	TRAV ENTRET. MATERIEL ROULANT	3 071,00	10 534,06			-7 413,06
0115	TRAV ENTRET. AUTRES MATERIELS	3 600,87	14 240,97	5 204,00		-15 940,80
0115	MAINTENANCE	148 484,20	167 825,55	8 783,56		-17 624,93
0111	PRIMES ASSURANCE MULTIRISQUES	21 000,00	21 625,45			-625,45
0114	PRIMES ASSURANCE CNP		35 000,00			-35 000,00
0115	AUTRES	6 000,00	9 627,73			-3 627,73
0117	ETUDES ET RECHERCHES					
0119	DIVERS	3 000,00	15 050,83	150,00		-12 200,83
0129	INDEMN. COMPTABLE ET REGISSEUR	8 846,78	8 846,78			
0129	HONORAIRES	20 000,00				20 000,00
0127	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENIEUX					
0129	DIVERS FRAIS ARTISTIQUES ANNEXES					
0131	ANNONCES & INSERTIONS	13 487,33	8 583,12			4 904,21
0130	CATALOGUES ET IMPRIMES	42 823,80	26 601,87	14 861,82		1 670,11
0130	DIVERS	2 000,00	2 818,37			-818,37
0114	TRANSPORT BIENS ET PERSONNES	54 701,46	48 768,92	1 060,30		4 864,23
0115	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	270 673,88	270 065,47	9 657,50		-6 689,24
0115	FRAIS DE DESENGAG.	1 500,00				1 500,00
0115	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	29 453,86	35 585,19			-6 131,30
0137	RECEPTIONS	14 407,77	4 673,37			9 434,40
0111	AFFRANCH. ET ROUTAGE	27 000,00	8 195,70	228,38		20 602,94
0115	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	40 000,00	38 232,15			3 767,85
0127	SERVICES BANCAIRES	4 000,00	4 171,43			-171,43
0111	CONCOURS DIVERS	8 688,76	8 428,76			260,00
0112	GARDIENNAGE	66 000,00	67 173,35			-1 173,35
0113	FRAIS NETTOYAGE DES LOCAUX	25 288,03	40 054,32			-14 766,29
0115	AUTRES PREST EXT DIVERSES	41 479,86	54 616,17	1 350,00		-14 786,31
03511	TAXE PROFESSIONNELLE					
03512	AUTRES TAXES					
03513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	9 000,00		5 600,00		5 600,00
0356	AUTRES DROITS			2 000,00		-2 000,00
037	AUTRES IMPOTS (AUTRES ORGAN)	123 366,84	106 412,31	10 973,46		3 981,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 677 851,78	1 655 328,46	207 258,59	151	16 033,83
021	PERSONNEL INTERIMAIRE	528,40	527,57			0,83
0311	TAXES SUR SALAIRES					
0312	TAXE D'APPRENTISSAGE		1 280,00			-1 280,00
0331	VERSEMENT TRANSPORT					
0333	PART EMPLOYEUR A LA FORMATION CONTINUE	10 000,00		20 638,30		-10 638,30
0334	PART EMPLOYEUR A L'EFFORT DE CONSTRUCTION					
0411	TRAITEMENT PRINCIPAL	1 863 006,78	1 847 858,72	188 620,20	180,86	28 246,87
0412	CONGES PAYES					
0413	PRIMES-GRATIFICATIONS		750,00			-750,00
0414	INDEMNITES-AVANTAGES DIVERS					
045	CHARGES SOCIALES ET DE PREVOYANCE					
047	AUTRES CHARGES SOCIALES	4 287,00	4 760,00			-483,40
048	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		82,17			-82,17
014	Atténuation de produits (4)					
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
95	Autres charges de gestion courante	1 000,00	773,55			226,45
051	REDEVANCES POUR BREVET	754,00	704,00			-10,00
058	DIVERSES CHARGES GESTION COURANTE	246,00	8,80			237,11
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+05)		4 608 387,64	4 090 198,04	390 312,35	180,86	21 671,37
06	Charges financières (6)	1 000,00				1 000,00
001	INTERETS MORATOIRES	1 000,00				1 000,00
07	Charges exceptionnelles (7)	5 168,90	5 187,44			-6,56
071	CHARGES EXCEP. SUR OPER. DE L'EXERCICE					
073	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	4 000,00	4 094,94			-94,94
076	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	178,90	172,50			6,40
08	Dotations aux amortissements (8.1.3)	200 000,00	210 584,00			-10 584,00
087	DOTATIONS PROV. RISQUES ET CHARGES EXCEP	200 000,00	210 584,00			-10 584,00
09	Impôts sur les bénéfices et assimilés (9)					
095	IMPOTS SUR LES BENEFICES					
097	IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE					
022	Décharges imputées (2)	832,09				832,09
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 776 362,64	4 311 959,48	390 312,35	180,86	77 077,93
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8.1.1)	90 000,00	84 478,46			5 521,54
075	VALEURS COMP. DES ELEM. D'ACTI					
081	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	90 000,00	84 478,46			5 521,54
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		90 000,00	84 478,46			5 521,54
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8.1)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		90 000,00	84 478,46			5 521,54
TOTAL D'EXPLOITATION (DE L'EXERCICE) = total des opérations réelles et d'ordre		4 866 362,64	4 396 437,94	390 312,35	180,86	77 699,47

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chapf	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
art (1)			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges (2)					
4387	PRODUITS A RECEVOIR					
6419	REMB SUR REMUNERATION DU PERSONNEL					
6469	REMB SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	969 796,82	995 229,87	22,82		-25 456,17
706	PRESTATIONS DE SERVICES	917 078,82	934 092,03	22,02		-17 638,33
707	VENTE DE MARCHANDISES		33,18			-33,18
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	2 720,00	13 678,82			-10 858,82
7083	LOCATIONS DIVERSES	50 000,00	6 580,71			43 419,29
7084	MISE A DISPOSITIONS PERS. FACT.					
7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS		40 347,19			-40 347,19
73	Produits issus de la fiscalité (3)					
74	Subventions d'exploitation	3 621 265,28	3 577 971,56			43 293,72
741	SUBVENTIONS -VILLE (fonctionnement)	1 214 002,00	1 214 002,00			
742	SUBVENTION DEPARTEMENT (fonctionnement dont PDAAC)	225 000,00	225 000,00			
743	SUBVENTION REGION (fonctionnement)	261 000,00	261 000,00			
744	SUBVENTION ETAT (fonctionnement)	1 453 550,00	1 453 550,00			
745	SUBVENTIONS AUTRES ACTIVITES : CNC, Europa Cinéma, FNCF, subv. filmées AC-AAL-AC-AE...	65 000,00	65 321,02			-321,02
745	SUBVENTIONS AUTRES ACTIVITES : ONDA	15 000,00				15 000,00
746	SUBVENTIONS AUTRES FONCTIONNEMENT : FONPEPS, apprentissage...	27 333,28	25 700,00			1 633,28
746	MECENAT	49 000,00	46 000,00			3 000,00
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Avec Vous I	12 000,00	12 000,00			
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Cinéma en plein air	10 000,00	10 000,00			
7482	SUBVENTION SUR PRODUCTION VILLE : productions	32 000,00	32 000,00			
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Soñe Déloimée	50 000,00	50 000,00			
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Soñe Déloimée (report année précédente)					
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : accessibilité	5 000,00	5 000,00			
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : TREAC					
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : parcours du spectateur	6 680,00	29 484,44			-22 804,44
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : projet "Michelle doit-on l'en vouloir..."	1 280,00	2 152,00			-872,00
7484	SUBVENTION SUR PRODUCTION CG : Productions	65 000,00	65 000,00			
7487	SUBVENTION SUR PROJET CONSEIL REGIONAL / projet Dar Dar "Carte blanche 16-25"	5 500,00	1 973,25			3 526,75
7485	SUBVENTION DRAC EDUC CULT dont option Théâtre lycée A. Fournier : 11 500 € dont option Théâtre lycée J. Moulin : 4 000 € dont option cinéma lycée M. de Navarre : 6 000 € dont Opération Matamoras et Cinéma : 5 000 € dont Opération Ecole et Cinéma : 7 500 €	93 720,00	49 806,55			43 913,45
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC	30 000,00	30 000,00			
75	Autres produits de gestion courante	1 090,00	3,89			996,11
757	PARTENARIAT					
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 090,00	3,89			996,11
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES a) = 013+70+73+74+75		4 562 061,80	4 573 205,32	22,82		16 833,88
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	90 060,00	100 133,45			-10 133,45
7711	DEBITS ET PENALITES PERCUS		40,07			-40,07
7717	DEGREVEMENT D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES					
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		1 191,44			-1 191,44
773	MDTS ANNULES SUR EXERCICES ANT.		31 201,97			-31 201,97
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES					
776	CESSION DES ELEMENTS DE L'ACTIF		416,87			-416,87
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	90 000,00	67 103,30			22 896,70
78	Reprise sur provisions et sur dépréciations (d) (4)	86 500,00	88 428,00			-1 928,00
781	REPRISE SUR PROVISIONS	86 500,00	88 428,00			-1 928,00
79	TRANSFERT DE CHARGES					
79	TRANSFERTS DE CHARGES					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 768 661,80	4 761 706,77	22,82		6 772,21
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (9)	10 817,88	10 817,88			
777	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT	10 817,88	10 817,88			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 817,88	10 817,88			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		4 779 478,76	4 772 564,63	22,82		6 772,21
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1			85 682,88			

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	19 182,14	272,57		18 909,57
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	19 182,14	272,57		18 909,57
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	104 665,46	28 822,72		75 842,74
2135	INST.GENER.AGENC.AMENAG.CONSTR.	49 665,46			49 665,46
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI INSTALLATIONS GEN				
2153	INSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUE	-714,98	9 000,00		-9 714,98
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	714,98	1 770,86		-1 055,88
216	COLLECTIONS		4 000,00		-4 000,00
21735	Installations générales -agencements - aménagements des cons	55 000,00			55 000,00
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.		5 522,37		-5 522,37
2182	MATERIEL DE TRANSPORT				
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMA.		8 529,49		-8 529,49
2184	MOBILIER				
2188	AUTRES				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)				
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.) (3)				
	Total des dépenses d'équipement	123 847,60	29 095,29		94 752,31
10	Dotations, fonds divers et réserves				
1068	RESERVES FACULTATIVES				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)				
167	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTIC				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (4)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	123 847,60	29 095,29		94 752,31
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	10 817,86	10 817,86		
13914	REPRISE SUR SUBV.D'INVESTISSEMENT COMMUNES	10 817,86	10 817,86		
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)				
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales (7)				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	10 817,86	10 817,86		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	134 665,46	39 913,15		94 752,31

	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/rt (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement				
1314	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT COMMUNES				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)				
26	Participat° et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissements des immobilisations				
	Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (3)				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES					
21	IMMO.CORPORELLES				
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	90 000,00	84 478,46		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4) (5)				
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	Opérations patrimoniales (6)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)				

59665,46

0

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	59 665,46
--	-----------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° :(1)

LIBELLE :

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annuels	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annuels	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	0	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser une ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages	Montant des remboursements		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avance de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billet de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INT8800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.4

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)
								Niveau de taux (4)	Taux actuariel		
163 Emprunts obligataires (Total)					0						
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits					0						
1641 Emprunts en euros (total)					0						
1643 Emprunts en devises (total)					0						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie (total)					0						
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					0						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					0						
1675 Dettes pour MCTP et PPP (total)					0						
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0						
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)					0						
1681 Autres emprunts (total)					0						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0						
1687 Autres dettes					0						
Total général					0						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour euros à prélever.

(8) Catégoriser d'après la typologie de la circulaire OC91015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)											
Emprunts et dettes au 01/01/N											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? OUI (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après la couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts portés (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires		0		0					0	0	0
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit		0		0					0	0	0
1641 Emprunts en euros (total)		0		0					0	0	0
1643 Emprunts en devises (total)		0		0					0	0	0
16441 Emprunts assortis d'une option de lining sur une ligne de trésorerie (total)		0		0					0	0	0
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)		0		0					0	0	0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0		0					0	0	0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0		0					0	0	0
1679 Autres emprunts et dettes (total)		0		0					0	0	0
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)		0		0					0	0	0
1681 Autres emprunts (total)		0		0					0	0	0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0		0					0	0	0
1687 Autres dettes		0		0					0	0	0
Total général		0		0					0	0	0

(10) Répondre des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut être rassuré le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véhicule endossé.

(11) Si l'emprunt est assorti d'une couverture, il convient de compléter la colonne « délai des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le type de la structure OCIS 01/07/10 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux fixe de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture déductibles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 660.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus ou le titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 708.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			A1.2
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N	Type d'indices(4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû.
Echange de taux, taux variable simple et dérivés (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0	0						0			0	0
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)													
Option d'échange (C)			0	0					0			0	0
TOTAL (C)			0	0					0			0	0
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 -après (D)													
TOTAL (D)		0	0						0			0	0
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0	0						0			0	0
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0	0						0			0	0
TOTAL GENERAL		0	0						0			0	0

(1) Répartir les emprunts selon la type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les probites financières (de 1 à 8). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indice dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indice hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement, déductif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complétées à l'article 86111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complétées à l'article 688.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétées au 788.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zones euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro
	(6) Autres indices					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
	Nombre de produits					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours					
	Montant en euros					
	Nombre de produits					
	% de l'encours					
(C) Option d'échange (swap)	Montant en euros					
	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
	produits					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours					
	produits					
	euros					
	produits					
(F) Autres types de structures	% de l'encours					
	euros					
	produits					
	euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)													
Taux fixe (total)		0					0				0	0	0
Taux variable simple (total)		0					0				0	0	0
Taux complexe (total) (2)		0					0				0	0	0
Total		0					0				0	0	0

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (esp. floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)										
Taux fixe (total)		0					0			
Taux variable simple (total)		0					0			
Taux complexe (total) (2)		0					0			
Total		0					0			

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule des taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date du vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1018077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT			A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)												
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	
Total des dépenses au c/166					0	0						0
Refinancement de la dette (3)												0
...												
...												
...												
Total des recettes au c/166					0	0						0
Refinancement de la dette (4)												0
...												
...												
...												

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour X pour autres à préciser. In fine

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)																			
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annulé à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial		Contrat renégocié											
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	0	0		
Total																			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à finaliser la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du														
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les Immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : pas de seuil <table><tr><td></td><td>Durée (en année)</td></tr><tr><td>Concession, droits similaires</td><td>1</td></tr><tr><td>Installations spécifiques techniques, générales, aménagements, autres immobilisations corporelles</td><td>4</td></tr><tr><td>Matériel de transport</td><td>5</td></tr><tr><td>Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues</td><td>3</td></tr><tr><td>Constructions</td><td>10</td></tr><tr><td>Immobilisations reçues en affectation autres terrains</td><td>20</td></tr></table>		Durée (en année)	Concession, droits similaires	1	Installations spécifiques techniques, générales, aménagements, autres immobilisations corporelles	4	Matériel de transport	5	Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues	3	Constructions	10	Immobilisations reçues en affectation autres terrains	20	délibération n°21/2011 du 9 novembre 2011
	Durée (en année)															
Concession, droits similaires	1															
Installations spécifiques techniques, générales, aménagements, autres immobilisations corporelles	4															
Matériel de transport	5															
Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues	3															
Constructions	10															
Immobilisations reçues en affectation autres terrains	20															
linéaire pro rata temporis à compter de la date de mise en service du bien.																

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Réalisations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Dépôts et cautionnements reçus		
1681	Autres emprunts et dettes		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv invest transférées au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	Total
Dépenses à couvrir par des ressources propres			0	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice(Hors RAR) (BP+BS+DM)	Réalisations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a + b			
Ressources propres externes (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds globalisés		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)			
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissements des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciation des stocks et en cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation (k)		

	Opération de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice (N-1)	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent (N-1)	Annulation de l'exercice précédent R+001 (4)	Total IV
Total des ressources disponibles			59665,46		

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (3) 0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
[...] (2)						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						
Annulations sur dépenses (c) (3)						
Dépenses nettes (a - c)	0		0	0		0
RECETTES (b)						
Financement par le tiers (4)						
Financement par d'autres tiers (4)						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)						
Annulations sur recettes (d) (3)						
Recettes nettes (b - d)	0		0	0		0

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produits des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel, frais assimilés		
72	Travaux en régie		
TOTAL GENERAL			I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations en cours	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	%

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE																			
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial				Taux à la date du vote du budget (8)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En Intérêts			En capital	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0											0	0	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0											0	0	
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement social					0	0											0	0	
Total général					0	0											0	0	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
	0
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II
	#DIV/0!

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	
	IV
	B1.3

B1-3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0	0	0
8018	Autres engagements donnés				0	0	0
	Au profit d'organismes publics				0	0	0
	Au profit d'organismes privés				0	0	0
TOTAL					0	0	0

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0	0	0
8028	Autres engagements reçus				0	0	0
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0	0	0
	Engagements reçus des entreprises				0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/2024

AGENTS NON TITULAIRES	Poste	Catégories / Echelon	SECTEUR	Rémunération brute annuelle
Atlan Olivier	Directeur	Groupe 1 / 5	Administratif	99 574
Bénard Nicolas	Conseiller technique - responsable des ateliers	groupe 4 / 7	Technique	50 485
Binet Tom	Hôte d'accueil	Groupe 7 / 1	Administratif	3 124
Bourgain-Petit Vanessa	Directrice Technique	Groupe 3 / 6	Technique	54 805
Bouzit Catherine	Directrice du secteur de l'information	Groupe 3 / 7	Administratif	43 498
Bussy Sierakowski	Régisseur plateau	Groupe 6 / 1	Technique	28 976
Chaillou Jonathan	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	29 114
Chanez Benoît	Conseiller technique - responsable des ateliers	Groupe 4 / 1	Technique	31 457
Coursier Alice	Directrice des relations publiques	Groupe 4 / 1	Administratif	16 636
David Jean-Christophe	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	27 618
Demiault Solène	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 1	Administratif	23 413
Desnoux Gwendaël	Technicien bâtiment	Groupe 6 / 1	Technique	27 598
De Sutter Guillaume	Régisseur plateau	Groupe 6 / 1	Technique	12 697
De Vos Sabine	Hôtesse d'accueil	Groupe 8 / 5	Administratif	9 157
Dos Santos Paule Christine	Comptable paie	Groupe 5 / 6	Administratif	2 859
Fauquembergue Anne	Directrice des relations extérieures	Groupe 3 / 1	Administratif	14 016
Frelat François	Responsable comptable et social	Groupe 4 / 7	Administratif	38 202
Froeliger Katia	Employée de nettoyage	Groupe 9 / 2	Administratif	25 214
Gérard Antoine	Régisseur Général	Groupe 4 / 2	Technique	38 195
Hennard Marie	Attachée aux relations avec le public	Groupe 5 / 2	Administratif	30 271
Le Goff Mariana	Attachée aux relations avec le public	Groupe 5 / 2	Administratif	29 955
Leite Gabriel	graphiste/webmaster	Groupe 6 / 1	Administratif	32 009
Le Mignot Ails	Habilleuse	Groupe 6 / 2	Technique	14 437
Llopis Aldrick	Projectionniste / gardien / caissier	Groupe 7 / 7	Administratif	14 907
Lo Monaco Guillaume	Hôte d'accueil	Groupe 7/1	Administratif	15 063
Massoulier Bertrand	Caissier/Gardien/Standardiste/Opérateur projectionniste	Groupe 7 / 3	Administratif	27 509
Montagné Anne-Sophie	Directrice adjointe	Groupe 2 / 6	Administratif	59 629
Noël Isabelle	Secrétaire technique	Groupe 6 / 1	Administratif	26 067
Pereira Sylvie	Responsable comptable et social	Groupe 4 / 1	Administratif	35 928
Pineaud Alexia	Responsable de la billetterie	Groupe 4 / 3	Administratif	33 225
Plaveret Nathalie	Assistante de direction	Groupe 4 / 1	Administratif	9 476
Roudaut Laura	Régisseur lumière	Groupe 6 / 4	Technique	30 973
Sellier Philippe	Responsable du cinéma	Groupe 4 / 1	Administratif	35 624
Thétiot Elodie	Assistante de direction	Groupe 4 / 1	Administratif	26 088
Truelle Sylvie	Responsable du pôle accueil	Groupe 4 / 7	Administratif	38 590
Vigier Carole	Attachée à l'accueil	groupe 6 / 7	Administratif	17 406
TOTAL GENERAL				1 053 792

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N°SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Régie à seule autonomie financière					

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

**C4 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC
ET DES BUDGETS ANNEXES**

I – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

II – BUDGETS ANNEXES (reproduire le cas échéant)

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

III – PRESENTATION AGREEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL AGREE DES DEPENSES				
TOTAL AGREE DES RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice **20**
 Nombre de membres présents **19**
 Nombre de suffrages exprimés **19**
 VOTES : Pour **19**
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : 7 avril 2025

Présenté par le président du Conseil d'administration,
 A Bourges, le 23 avril 2025
 Le président,
 Délibéré par le Conseil d'Administration, réunion en session
 A Bourges, le 23 avril 2025
 Les membres du conseil d'administration

Qualité	Pouvoir	Signature
Représentants de l'Etat		
Sophie BROCAS	Préfète de la région Centre-Val de Loire	Mohamed ABALHASSANE
Maurice BARATE	Préfet du Cher	Sophie MAISONNETTE
Christopher MILES	Directeur général de la création artistique, Ministère de la Culture	Stéphane MARTINET
Christine DIACON	Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire	Stéphane MARTINET
Représentants de la Ville		
Yann GALUT	Maire de Bourges	Yannick BEDIN
Yannick BEDIN	Maire-Adjoint chargé de la Culture	
Alexis LUBERNE	Conseiller Municipal	
Sylviane MORASIN	Conseillère Municipale	
Représentants de la Région		
François BONNEAU	Président du Conseil régional Centre-Val de Loire	Absent
Représentant Département		
Jacques FLEURY	Président du Conseil départemental du Cher	
Personnalités qualifiées		
Georges BUISSON	Personnalité qualifiée Ville, Président	
Colette PUYGNEGE	Personnalité qualifiée Ville, Vice-Présidente	
Dominique DELAJOT	Personnalité qualifiée département	
Delphine BORDAT	Personnalité qualifiée DRAC	
Anne MATHERON	Personnalité qualifiée DRAC	Delphine BORDAT
Christine CHEZE-DHO	Personnalité qualifiée Région	
Fabrice HOFFELIN	Personnalité qualifiée Région	
Elisabeth SANSON	Directrice centre culturel de rencontre	Sophie CHESTIER
Représentants du personnel		
Sylvie TRUELLE	Représentant du personnel de l'EPCC maison delaculture de Bourges	
Catherine BOUZITAT	Représentant du personnel de l'EPCC maison delaculture de Bourges	

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
 A Bourges, le